

construction d'outils de médiation culturelle (jeux vidéos sous forme de bornes d'arcades rétro-gaming).

De nombreux jeunes fréquentent assidument la médiathèque et sont en recherche de lieu de convivialité.

La place Carnot, située en cœur de ville devant la médiathèque, serait propice à des activités de lectures, de jeux, mais nécessiterait un supplément de mobilier. Ainsi, la médiathèque a souhaité associer les jeunes à la mise en place de mobilier urbain, coconstruit avec eux et démontable. Des partenariats seront mobilisés : notamment un intervenant pour les ateliers, les outils du fablab de la Micro-Folie.

Ce projet permettra de :

- Sensibiliser les jeunes 10-18 ans au recyclage et à la récupération
- Les associer à un projet innovant et participatif
- Permettre l'appropriation de l'espace public en quartier prioritaire
- Développer l'accessibilité de la médiathèque par des actions culturelles hors-les-murs

Considérant, que ce projet peut bénéficier de la subvention du Contrat de ville.

Madame le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), une subvention d'un montant de 1000 Euros pour projet de construction de mobilier avec les jeunes du quartier prioritaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

CONFIRME, l'intérêt du développement des actions portées par la médiathèque-ludothèque envers les jeunes,

DIT, que les dépenses seront financées par les crédits inscrits au budget de fonctionnement 2024,

AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches pour solliciter une subvention d'un montant de 1000 Euros auprès de l'ANCT, dans la mise en œuvre de ce projet.

AUTORISE, Madame le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette demande.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Frédérique SACCO



LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20231212-003069-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2023